

Les journées Société civile FMMD 2014

*Définir les objectifs de la migration et du développement :
Mouvement mondial, changements sur le terrain*

**Recommandations
&
Points de référence**

Le programme FMMD Société civile 2014

Définir les objectifs de la migration et du développement : *Mouvement mondial, changements sur le terrain*

FMMD en Suède

Le Forum Mondial sur la Migration et le Développement 2014 (FMMD) a eu lieu à Stockholm, en Suède du 12 au 16 mai. En tant que composante Société civile du FMMD, les septièmes Journées de la société civile (JSC) ont été organisées en Suède les 12 et 13 mai, juste avant l'espace commun avec les gouvernements le 14 mai et les journées du gouvernement du FMMD les 15 et 16 mai.

Coordination de la Société civile du FMMD

Suite à l'invitation du gouvernement suédois, assurant la présidence du FMMD pour 2013-2014, le bureau de coordination de la Société civile du FMMD, mis en place sous les auspices de la Commission Internationale Catholique pour les Migrations (CICM) a poursuivi son rôle en 2013-2014. Le CICM a travaillé directement avec un comité de pilotage international (CPI) de 34 dirigeants de la Société civile dans le secteur de la migration et le développement dans le monde entier et en étroite collaboration avec un large éventail de partenaires de la société civile représentant et les groupes de migrants et de la diaspora, les organisations des droits de l'homme et les organisations de travailleurs, les agences de développement, les universités et le secteur privé.

Participation aux journées de la Société civile 2014

Les journées de la Société civile FMMD 2014 ont rassemblé quelque 202 délégués de la Société civile de 50 pays à travers le monde, dont plus de la moitié étaient des migrants eux-mêmes. 125 autres représentants des gouvernements, des organisations internationales, des médias et d'autres invités et observateurs ont également été accueillis en tant que participants dans le programme de la Société civile du FMMD. De plus amples informations sont fournies dans l'encadré ci-dessous (figure 2).

Le programme de la Société civile FMMD 2014

Au cours des deux jours fixés pour la réunion de la Société civile, les délégués ont délibéré en séances plénières et en groupes plus restreints sur le thème central « **Définir les objectifs de la migration et du développement : *Mouvement mondial, changements sur le terrain*** ». Ce thème reflétait la priorité pour la société civile au sein de ce FMMD 2014 de traduire les résultats du [Dialogues de Haut Niveau sur les Migrations Internationales et le Développement](#) et du FMMD 2012, en particulier [le plan quinquennal en 8 points de la société civile](#) en des buts concrets, des objectifs et indicateurs, visant à une mise en œuvre, à des pratiques et à un changement au niveau local. Le programme fut structuré autour des thèmes suivants:

- La mobilité des travailleurs, les droits du travail et le travail décent, avec des sessions sur la protection sociale et le recrutement des travailleurs migrants
- La protection des migrants et de leurs familles, avec des sessions sur les migrants en détresse et les enfants
- L'autonomisation des migrants et des communautés pour l'inclusion sociale et le développement humain, avec des sessions sur la création d'emplois et les investisseurs sociaux transnationaux
- S'assurer que les migrants et la migration soient intégrés au sein de l'agenda mondial en matière de développement post-2015 (les nouveaux objectifs du millénaire pour le développement)

Les journées de la société civile du FMMD 2014 ont abouti à une [déclaration de la Société civile FMMD 2014](#) présentée au Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et aux gouvernements à la séance d'ouverture des journées du gouvernement FMMD par la présidente de la Société civile FMMD 2014, Michele LeVoy, directrice de la Plate-forme pour la Coopération Internationale sur les Sans-papiers (Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants - PICUM). *« Nous avons posé les bases de nos discussions »* a commencé LeVoy. *« Nous avons cherché à identifier les pratiques prometteuses qui ont permis le changement ces dernières années - à l'aide de notre plan d'action à 5 ans et en 8 points comme point de départ - ainsi que des repères sur la façon dont nous allons mesurer les progrès dans les années à venir. »*

La déclaration souligne les changements qui sont nécessaires pour mieux organiser la mobilité du travail, la protection des migrants et forger un développement inclusif. Ce rapport présente les sept principales recommandations et objectifs correspondants que la société civile a présenté aux gouvernements en vue de futures collaborations. *« La société civile est de plus en plus reconnue par les États ainsi que les organismes des Nations Unies comme un partenaire clé dans le dialogue sur la migration et le développement, a conclu LeVoy dans sa déclaration, nous nous réjouissons d'une plus grande reconnaissance de la façon dont la Société civile peut travailler en partenariat avec vous, afin de s'assurer que la dignité humaine ainsi que la responsabilité sont les pierres angulaires des politiques sur la migration et le développement dans la période des 15 prochaines années. »¹*

¹ En plus de la déclaration et de cet ensemble de sept recommandations clés, un rapport d'évaluation du FMMD CSD 2014 est également disponible sur www.gfmdcivilsociety.org. Les résultats globalement positifs de l'enquête d'évaluation énoncent un certain nombre de recommandations pour améliorer le processus, l'organisation et le dialogue institutionnel entre les gouvernements et la Société civile au sein du FMMD.

Figure 1 : **Recommandations principales de la Société civile FMMD 2014**

Recommandations principales de la Société civile FMMD 2014

1. Garantir **un travail décent et la protection sociale** pour les travailleurs migrants et leurs familles
2. **Réformer l'industrie du recrutement de main-d'œuvre de migrants** et mieux réglementer les pratiques de placement et d'emploi
3. Créer et mieux mettre en œuvre **les cadres de protection pour les migrants en détresse, en transit et aux frontières**
4. Développer des lois et des mécanismes qui **créent des alternatives à la migration irrégulière et à la détention**
5. Garantir **la protection et l'autonomisation des enfants** dans des contextes de migration
6. Faciliter **les contributions des migrants et des diasporas à la création d'emplois et aux changements de politiques publiques** pour le développement dans les pays d'émigration et d'immigration
7. Inclure les migrants et la migration dans **les programmes de développement post-2015 aux niveaux mondial et national**

Figure 2 : **Instantané des journées de la Société civile FMMD 2014**

Les délégués de la société civile et les autres participants

- **Un nombre record de 356** participants au total, **202** délégués de la société civile, de plus de 50 pays :
 - o **52** d'entre eux orateurs dans le programme des journées de la Société civile
 - o **201** femmes, **155** hommes
- Sur les 202 délégués de la société civile :
 - o **103** migrants eux-mêmes et **44** organisations gérées par la diaspora/des migrants
 - o **56** groupes de développement, **80** organisations des droits de l'homme, **37** organisations syndicales, **22** universités et **7** organisations du secteur privé
 - o **13** d'Afrique, **51** des Amériques, **24** d'Asie-Pacifique, **104** d'Europe, **10** du Moyen-Orient
 - o **25** organisations de la société civile suédoise
- **53** observateurs d'organisations régionales et internationales
- **17** invités spéciaux et des représentants des médias
- **55** représentants de gouvernements de **20** pays

Aperçu du programme et spécificités

- Session plénière sur les **Mouvements et les impulsions** reliant la Société civile organisant depuis le Dialogue de Haut Niveau des Nations Unies sur les Migrations et le Développement, le plan d'action en 5 ans et en 8 points de la société civile mondiale, et l'Action Mondiale des Peuples sur la Migration, le Développement et les Droits de l'Homme au FMMD 2014 et au-delà
- Séances plénières et du « Salon Vert » concentrées exclusivement sur l'intégration de la migration dans l'**agenda de développement post-2015**
- Réunions en petits groupes sur le **travail décent, les réformes des pratiques de recrutement de main-d'œuvre de migrants et de l'emploi, les enfants de la migration, les migrants en détresse, et les migrants et la diaspora en tant que créateurs d'emplois et défenseurs des politiques transnationales**
- Le **plus long espace commun** dans l'histoire du FMMD, avec des sessions plénières et en petits groupes de la Société civile et des gouvernements
- Introduction de **sessions de petit-déjeuners en table ronde** entre de petits groupes ciblés de gouvernements et de la Société civile sur des thèmes spécifiques (5 tables, 17 gouvernements)
- Lancement du **réseau de la Société civile pour la migration et le développement (Migration and Development Civil Society Network - MADE)**. Un programme visant à aider la société civile à travers le monde à se connecter et à faire campagne sur la migration et le développement tout au long de l'année

Recommandations sur la mobilité des travailleurs, les droits du travail et le travail décent

Recommandation 1 **Garantir un travail décent et la protection sociale pour les travailleurs migrants et leurs familles**

Correspondant aux points 5 et 8 dans le plan d'action sur 5 ans de la société civile

La société civile a réitéré son appel à l'engagement politique pour garantir un travail décent et l'accès à la protection sociale et aux droits sociaux, tels que l'accès à l'éducation pour les enfants migrants, l'accès aux soins de santé de base et à la justice et à un procès équitable pour toutes les personnes indépendamment de leur statut et à la transférabilité des prestations. La société civile a souligné à nouveau que les politiques et les pratiques des gouvernements doivent veiller à la liberté d'association et au droit de négociation collective. La société civile a répété l'appel lancé aux gouvernements de ratifier, mettre en œuvre et suivre les conventions des Nations Unies et de l'OIT, telles que la Convention des Nations Unies de 1990 sur les travailleurs migrants.

Cette année la société civile a spécifiquement appelé à la mise en œuvre rapide du nouveau protocole (2014) de la convention sur le travail forcé de l'OIT pour faire avancer la prévention, la protection et les mesures de compensation, pour atteindre efficacement l'élimination du travail migrant forcé. La société civile a également discuté de la nécessité d'une cohérence entre les politiques de migration entre les ministères, et a déclaré que les niveaux municipal et des villes devraient être impliqués plus directement dans la formulation et la mise en œuvre de la politique relative à la protection des migrants.

Les repères permettant de mesurer les progrès accomplis :

- ∞ Ratification accrue et application des instruments internationaux, y compris la convention 189 sur les travailleurs domestiques, ainsi que la convention des Nations Unies 1990 sur les travailleurs migrants
- ∞ Traduction rapide du protocole à la convention sur le travail forcé de l'OIT dans le droit national et l'application
- ∞ Plus d'États, de municipalités et de villes sont impliqués dans la protection des travailleurs migrants et les droits sociaux à travers des campagnes, et des bureaux d'aide qui fournissent des informations claires aux migrants et aux réseaux urbains

Recommandations sur la mobilité des travailleurs, les droits du travail et le travail décent

Recommandation 2

Réformer l'industrie du recrutement de main-d'œuvre de migrants et mieux réglementer les pratiques de placement et d'emploi

Correspondant au point 7 dans le plan d'action sur 5 ans de la société civile

La société civile a réitéré son appel visant à accélérer le mouvement en vue de mieux autoriser, réglementer et surveiller les acteurs du recrutement, et interdire les frais de recrutement, la rétention du passeport et d'autres pratiques abusives. Les gouvernements ont été invités à travailler ensemble avec la société civile et le secteur privé sur ce sujet. La société civile a également souligné la responsabilité du secteur privé dans la protection des droits des travailleurs migrants. La société civile a également souligné la responsabilité du secteur privé dans la protection des droits des travailleurs migrants. Elle a aussi pointé du doigt le besoin de données complètes sur les travailleurs migrants ; conditions de travail, visa, plaintes déposées, politique équitable de recrutement, données altérées par genre

Les repères permettant de mesurer les progrès accomplis :

- ∞ D'autres pays ont supprimé les politiques et les pratiques systématiques qui créent les conditions permettant aux employeurs d'exploiter les travailleurs migrants et d'abuser d'eux, tels que les systèmes qui lient le travailleur migrant à un employeur (par exemple le système de *Kafala*)
- ∞ Augmentation des plates-formes nationales et régionales multipartites de la société civile, des gouvernements et du secteur privé pour évaluer et modifier les lois et pratiques existantes pour réglementer les pratiques de recrutement et d'emploi
- ∞ Plus d'entreprises adhèrent et agissent selon les [10 principes de Dhaka](#) pour des migrations dans la dignité, ce qui améliore le respect des droits des travailleurs migrants à travers tout le processus de recrutement, et complète les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme

Recommandations sur la protection des migrants et des familles

Recommandation 3

Créer et mieux mettre en œuvre les cadres de protection pour les migrants en détresse, en transit et aux frontières

Correspondant au point 3 dans le plan d'action sur 5 ans de la Société civile

La société civile a félicité les gouvernements qui ont récemment pris l'initiative de protéger et rapatrier les migrants en détresse dans les pays en situation de catastrophes, de conflits ou de guerre, et a vivement encouragé les autres gouvernements à suivre ces initiatives. Dans le même temps la Société civile a exhorté les gouvernements à intensifier leurs efforts pour protéger les migrants dans d'autres situations de détresse, tels que les migrants en transit et aux frontières, y compris à augmenter les efforts visant à mettre fin à la mort, aux disparitions et aux abus physiques en cours de route et aux frontières. La société civile a souligné que les États doivent mettre la dignité humaine des migrants à la pointe de leur gestion des migrations et devraient travailler en étroite collaboration avec la société civile pour créer des mécanismes et élaborer des indicateurs qui facilitent le suivi et le recueil d'informations sur les mouvements de migrants et la situation en transit et aux frontières pour être mieux en mesure de protéger les migrants.

Les repères permettant de mesurer les progrès accomplis :

- ∞ Plus de gouvernements ont créé et pris en compte les cadres de protection pour les migrants en transit, en détresse, et aux frontières
- ∞ Les principes et recommandations du Bureau du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) sur les droits de l'homme des migrants aux frontières, qui seront bientôt publiés, sont de plus en plus utilisés comme un outil par la société civile et les États
- ∞ La société civile a travaillé avec la communauté internationale pour développer et mettre en œuvre la formation des acteurs étatiques concernés par la protection des migrants aux frontières

Recommandations sur la protection des migrants et des familles

Recommandation 4

Développer des lois et des mécanismes qui créent des alternatives à la migration irrégulière et à la détention

Correspondant au point 5 dans le plan d'action sur 5 ans de la Société civile

La société civile appelle à une meilleure protection des migrants sans papiers, par exemple en assurant un « pare-feu » entre les fournisseurs de services et les autorités de contrôle de l'immigration, en assurant l'accès à une procédure équitable, et en créant des alternatives à la détention. Elle a également appelé les gouvernements, les politiciens et les médias à s'abstenir de la terminologie qui criminalise les migrants sans papiers, et concrètement à arrêter d'utiliser le mot « illégal ».

Dans le même temps la société civile a souligné à nouveau que la meilleure façon de protéger et autonomiser les migrants sans-papiers est par la régularisation de leur statut, et la création de plusieurs canaux pour une migration sûre et régulière.

Les repères permettant de mesurer les progrès accomplis :

- ∞ Plus de gouvernements mettent en place des alternatives à la détention des migrants en situation irrégulière, et mettent fin à la détention des enfants migrants
- ∞ Des campagnes et des mécanismes de suivi pour mettre fin à l'utilisation de la terminologie et des discours abusifs contre les migrants dans les médias et par les hommes politiques et les décideurs
- ∞ Plus de canaux pour la migration régulière et des mécanismes ciblés pour la régularisation des sans-papiers

Recommandations sur la protection des migrants et des familles

Recommandation 5 **Garantir la protection et l'autonomisation des enfants dans des contextes de migration**

Correspondant au point 4 dans le plan d'action sur 5 ans de la Société civile

La société civile a zoomé sur les besoins de protection et d'autonomisation des enfants dans le contexte de la mobilité dans son ensemble, et a souligné la nécessité de se concentrer sur des catégories spécifiques d'enfants y compris les enfants victimes de la traite, les enfants laissés pour compte, les mineurs non accompagnés et les enfants dans les pays de destination. Chaque enfant dans le contexte de la migration internationale doit être considéré, d'abord et avant tout, comme un enfant. La société civile a exhorté les gouvernements à examiner et à suivre les [36 recommandations formulées par le Comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant](#). De toute urgence, les États doivent mettre un terme à la détention d'immigration des enfants, puisque la détention n'est jamais dans l'intérêt d'un enfant.

Les repères permettant de mesurer les progrès accomplis :

- ∞ Plus de gouvernements ont suivi et rapporté au Comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant sur les lois et pratiques qui mettent l'intérêt supérieur de l'enfant en premier et donnent accès à des services fondamentaux pour les enfants migrants, tels que les soins de santé et l'éducation
- ∞ Plus de pays respectent le principe de l'unité familiale et la non-séparation des enfants de leurs parents, sauf si ceci est dans le meilleur intérêt de l'enfant
- ∞ Plusieurs organisations de la société civile soutiennent des campagnes de soutien et plus d'États adoptent des lois pour mettre fin à la détention d'immigration des enfants

Recommandations sur l'autonomisation des migrants et des communautés pour l'inclusion sociale et le développement humain

Recommandation 6

Faciliter les contributions des migrants et des diasporas à la création d'emplois et aux changements de politiques

Correspondant au point 2 dans le plan d'action sur 5 ans de la Société civile

La société civile a appelé à la création de cadres et de mécanismes de politiques appropriées dans les pays d'origine et d'accueil pour faciliter les contributions de la diaspora au développement, y compris la création d'emplois, le développement d'affaires et le changement de politique publique. Comme condition préalable pour le développement, des opportunités de travail décent doivent être garanties pour tous et les droits des travailleurs migrants doivent être respectés. Des possibilités de participation politique aux niveaux local et national sont indispensables pour que les migrants et les diasporas contribuent à des changements de politiques publiques.

La société civile a également souligné la nécessité d'assurer la transférabilité des compétences et des avantages par la mise en œuvre de mécanismes qui reconnaissent les qualifications professionnelles des migrants dans les pays d'origine et de destination. Améliorer la collecte de données et de preuves sur la migration et le développement demeure une préoccupation également.

Les repères permettant de mesurer les progrès accomplis :

- ∞ Une coopération accrue entre la diaspora, les droits des migrants et d'autres organisations de la société civile pour transformer les politiques publiques dans les pays d'origine et de destination pour assurer l'accès à un travail décent, à la santé, à l'éducation et aux droits pour tous, et mettre en place un cadre réglementaire solide pour que les migrants et la diaspora s'investissent dans le développement et la création d'emplois
- ∞ Une plus grande harmonisation et la transférabilité des normes d'éducation, de qualification et de formation
- ∞ Création d'un observatoire pour recueillir des données qui documentent de façon systématique et mesurent les impacts de migrants et de la migration sur le développement et la création d'emploi dans les pays d'origine, de transit et de destination

Recommandation sur la gouvernance et le développement

Recommandation 7

Inclure les migrants et la migration dans les programmes de développement post-2015 aux niveaux mondial et national

Correspondant au point 1 dans le plan d'action sur 5 ans de la société civile

La société civile a appelé les gouvernements à travailler ensemble aux niveaux local, national et international pour faire en sorte que les migrants et les migrations soient véritablement intégrés dans les plans de développement nationaux et internationaux. En particulier la société civile a exhorté les gouvernements à donner suite à leur engagement pris dans leur déclaration lors du Dialogue de Haut Niveau des Nations Unies sur la Migration et le Développement de 2013, afin d'assurer une place significative pour les migrants et la migration dans l'agenda de développement post-2015, en tant qu'acteurs, changeurs et sujets dans le développement humain et économique.

La société civile a souligné que l'agenda post-2015 devrait commencer à partir d'une approche fondée sur les droits et les individus. Les buts et objectifs liés aux migrants et aux migrations devraient inclure: le travail décent et la protection sociale pour tous; la migration sûre et régulière; l'accès aux soins de santé indépendamment du statut; l'accès à l'éducation des enfants migrants; la transférabilité des compétences et des avantages; la réduction des coûts de l'envoi de fonds; l'accès à la justice et à une procédure régulière; la participation des migrants et de la diaspora dans la planification de la politique; l'égalité des sexes.²

Les repères permettant de mesurer les progrès accomplis :

- ∞ Les campagnes de la société civile largement soutenues envers les gouvernements pour inclure les migrants et la migration dans la planification et les programmes de développement
- ∞ L'inclusion et le suivi des objectifs et des cibles spécifiques sur les migrants et la migration dans les programmes de développement national et mondial post-2015

² Au sein et comme un résultat direct des journées de la Société civile du FMMD 2014, les groupes de la Société civile ont compilé «l'agenda de Stockholm de la société civile», qui met en avant un ensemble de principes et d'objectifs reliant les migrants, la diaspora et la migration avec le développement humain et économique via neuf objectifs, à inclure pour les gouvernements dans l'après-2015 et les programmes nationaux de développement. Au 1er septembre, 260 organisations de la Société civile du monde entier ont signé cet «agenda de Stockholm » de la société civile, la moitié d'entre elles sont des organisations gérées par des migrants ou la diaspora. Voir : <http://gfmdecivilsociety.org/wp-content/uploads/2014/06/Civil-Society-Migration-Stockholm-Agenda-June-2014.pdf>



**Civil Society Coordinating Office
Global Forum on Migration and Development**

ICMC
Rue Varembé 1
Case Postale 96
CH-1211 Geneva 20
Switzerland

Tel: + 41 22 919 1026
E-mail: contact@gfmdcivilsociety.org

www.gfmdcivilsociety.org